

# **Compte rendu du Conseil municipal du 10 février 2017**

L'an deux mil dix-sept, le dix du mois de février, s'est réuni en séance ordinaire, le conseil Municipal de Varennes-Changy sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU

**Absents excusés** : Catherine LEROYER, Damien GROSSE, Joris PIERRARD, Josette BRANGER (Pouvoir donné à Lionel LESUEUR)

**Absent** : Alexandra BUSSY-ROUSSEAU, Antoine DUPUY

## **DETR 2017 : Réfection des trottoirs du Bourg et Etanchéité par ravalement du Château d'Eau**

Lors de sa séance du 16 décembre 2016 le Conseil Municipal avait approuvé 2 dossiers dans le cadre de la DETR 2017. Une délibération globale pour les 2 projets a été prise. Il convient de prendre une délibération séparée pour chacun des projets.

24 021€ HT pour la réfection d'une partie des trottoirs du Bourg, et 29 075.00 HT pour l'étanchéité par ravalement du Château d'eau.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## **APPEL A PROJET : Dotation à l'investissement public local :**

Dans le cadre de l'aménagement des centres Bourgs, Notre commune peut bénéficier de la dotation à l'investissement public local. Il est proposé de présenter le même dossier que celui de la DETR 2017 concernant la réfection des trottoirs du Bourg.

Après avoir délibéré, le conseil Municipal accepte à l'unanimité

## **RESERVE PARLEMENTAIRE :**

Dans le cadre de la réserve parlementaire Il est proposé au conseil municipal de présenter un dossier pour le changement des portes de l'école, et un autre dossier pour une participation de l'étanchéité par ravalement du Château d'Eau. Le montant des devis s'élève à 10 688€ HT pour le changement des 2 portes de l'école, et 29 075.00 H.T pour le ravalement du Château d'eau.

Après avoir délibéré, le conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## **DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL :**

**Pour la mise en conformité de la station d'épuration.**

Dans le cadre de la demande de subvention au conseil Départemental pour la mise en conformité de la station d'épuration, suite à la réunion du 2 décembre 2016 avec Madame Soizig PRIGENT-LAURENT de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, et Monsieur Sylvain RAVAUX du Département du Loiret. Le Conseil Municipal doit approuver cette demande et autoriser Madame le Maire à déposer le dossier. Le montant des travaux s'élève à 29 712€ HT Après avoir délibéré le Conseil Municipal approuve et autorise Madame Le Maire à l'unanimité.

### **DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE ;**

Il est proposé au Conseil Municipal de d'approuver le projet de mise aux norme de la station d'épuration, d'approuver le devis, et de solliciter l'agence de l'eau seine Normandie pour une subvention.

Après avoir délibéré le conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :**

Un contrat CUI arrivé à échéance n'a pas été renouvelé, par contre un agent en emploi jeune sera nommé stagiaire au 1<sup>er</sup> avril 2017. Le tableau des effectifs doit être modifié, en créant un poste d'adjoint technique d'une part, d'autre part dans le cadre du PPCR (protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations), le tableau des effectifs doit être mise à jour pour respecter ce PPCR.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré approuve à l'unanimité.

### **DEMANDE DE SUBVENTION FIPD (FOND INTERMINISTERIEL DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE.**

Un appel à projet définissant les modalités de subventionnement pour la vidéo protection et la sécurisation des établissements scolaire est lancé. Madame Le Maire demande aux conseillers de réfléchir sur un éventuel dossier à présenter.

### **AUTORISATION DE CREDIT AVANT LE VOTE DU BUDGET**

En attendant le vote du budget primitif, la collectivité peut, sur autorisation du Conseil Municipal, mandater des dépenses d'investissement dans la limite d'un quart des crédits ouverts au budget de l'exercice. Il est proposé au Conseil Municipal de voter les montants suivants pour le budget de la Commune.

Au Chapitre 16 (Emprunt) : 24 012 €

Au Chapitre 21 (terrain, matériel, mobilier) : 96 375€

Au Chapitre 23 (constructions et installations) : 174 200 €

Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

### **DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LA GARANTIE D'EMPRUNT VALLOGIS**

Vallogis a profité de la baisse des taux pour renégocier un emprunt pour lequel la commune est garante à hauteur de 50%. La Commune doit délibérer et renouveler sa garantie sur la base des nouvelles conditions financières.

Après avoir délibéré le Conseil accepte (2 voix contre)

## **SUBVENTION VERSEE AU SLAC**

Les jeunes du Service des loisirs et d'animation Cantonale de la Communauté de Commune du Canton de Lorris réalisent différentes opérations comme le service lors des vœux du maire. Cette année 6 jeunes étaient présents aux vœux du 06 janvier 2017. Il est proposé d'octroyer une subvention de 150€ sous forme de bons d'achat.

Après avoir délibéré le conseil Municipal accepte à l'unanimité

## **ETUDE DES DROITS DE PREEMPTION URBAINS**

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais nous adresse une note concernant la compétence urbanisme au 1<sup>er</sup> janvier 2017, et notamment la compétence de plein droit en matière de préemption urbain.

4 dossiers ont été soumis au droit de préemption urbain :

Une maison située au Cuchots sur un terrain de 8313 m<sup>2</sup>

Une maison située 39 route d'Ouzouer sur un terrain de 2074 m<sup>2</sup>

Une maison située 251 rue des Meaux prés sur un terrain de 1957m<sup>2</sup>

Un terrain situé 183 La grande Maison de 890m<sup>2</sup>

## **Affaires diverses**

La signature de l'acquisition du terrain situé au Cornières d'une superficie totale de 01 ha 65 a et 66 ca pour un montant de 6 626€ a eu lieu le 20 janvier 2017 à l'étude de Maître DUBOIS-GAROT.

La course cycliste Paris-Nice passera par Varennes-Changy le 6 mars prochain vers 14 heures, en provenance de Lorris/Montereau vers Nogent sur Vernisson.

## **Informations diverses**

Madame Le maire informe que l'Arrêté portant nomination d'un régisseur de recettes auprès de la police rurale de Varennes-Changy est effectif.

Les parents d'élèves nous informent d'un dysfonctionnement à l'école à cause de l'absentéisme des enseignants qui ne sont pas remplacés, Ils ont adressé un courrier à l'inspection d'académie de Châteauneuf. Après avoir parlé avec des membres de la commission scolaire, Madame Le Maire propose d'adresser un courrier au sénateur Jean-Pierre SUEUR, et à la député Valérie CORRE.

Un Arrêté fixe le nombre et la répartition des sièges des conseillers communautaires de la communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais. Varennes Changy garde 3 délégués sans aucun suppléant.

Suite à délibération du conseil communautaire, Madame le Maire informe de la désignation des représentants au sein des différents syndicats. Pas de changement de ces représentants par rapport à l'ancienne communauté de Communes.

Des éditeurs scolaires nous ont contacté pour nous informer du coût des manuels scolaire suite à la réforme des programmes de l'école primaire, pour la rentrée 2017.

Demande de valorisation de l'Arboretum des Barres sur l'A77, et de la possibilité d'ouvrir l'échangeur vers Nevers. Lecture du courrier de Jean-Pierre SUEUR auprès de Monsieur le PDG de l'APRR.

Lecture du bilan de la collecte de piles 2016 sur notre commune.

Diffusion du programme 2017 des formations pour les élus locaux organisés par l'AML.

Lecture du courrier d'alerte de l'Adapa du canton de Lorris auprès du Conseil Départemental

Lecture du rapport annuel de notre système d'assainissement collectif pour l'année 2016

Le Département du Loiret nous informe du Transfert de la compétence, transports interurbains au 1<sup>er</sup> janvier 2017, et transport scolaire au 1<sup>er</sup> septembre 2017, à la région.

La préfecture du Loiret attribue à notre commune une dotation de 52 391.66€ au titre du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle 2016.

Madame le Maire informe de l'arrêt du projet éolien sur la commune

Le Comice agricole de Lorris aura lieu à Lorris les 26 et 27 août 2017.

#### **Remerciements :**

Madame le Maire donne lecture de remerciements divers pour les colis de fin d'année ou des condoléances adressées.

#### **Expressions des conseillers**

- Un adjoint demande des nouvelles du diagnostic sur l'éclairage Public, la Commune n'a toujours pas reçu le rapport
- Il nous informe également que le broyage des chemins est toujours en cours.
- Un conseiller signale des anomalies récurrentes dans l'éclairage Public, le rapport sur l'éclairage public permettra de comprendre et répondre à ces anomalies.
- Un conseiller demande que l'entretien des fossés soit effectué, et notamment le fossé de la Brigaudière.
- Une conseillère demande s'il est possible d'organiser une formation 1<sup>er</sup> secours auprès des pompiers à destination du grand public mais également des ATSEM et du personnel intervenant aux écoles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 Heures 10